



MUNICIPALITÉ  
DE  
**VALEYRES-SOUS-RANCES**

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 20 avril 2011

Conseil Général  
de et à

**1358 Valeyres-sous-Rances**

***Préavis municipal no 40/11 : demande de crédit pour extension du réseau haut débit de Swisscom (VDSL)***

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Plus de 98 % de la population suisse dispose déjà d'un accès Internet et des services qui lui sont associés. A Valeyres-sous-Rances, nous disposons d'un service ADSL qui montre des signes de fatigue et un accès Internet toujours plus lent.

**La solution**

A la demande de plusieurs citoyens pour améliorer la situation ou permettre une alternative au télé-réseau actuel, la Municipalité a sollicité une offre auprès de Swisscom pour une extension du réseau haut débit.

Dans notre région, le déploiement d'un réseau VDSL n'est pas à l'ordre du jour dans la planification actuelle de Swisscom. Toutefois, comprenant l'intérêt de la commune et désireux de préserver notre attrait comme lieu de résidence et place économique ainsi que pour tenir compte des besoins de la population en services haut débit élargis, Swisscom nous a fait une offre intéressante.

**Le résultat**

Le VDSL aura pour résultat d'augmenter le débit à 20 Mbits/s pour 60 à 85% de la population, de 15 Mbit/s pour le 10%, de 8 Mbit/s pour le 4% et le 1% restant étant hors d'atteinte de cette technologie. Ces valeurs varient selon l'éloignement de l'habitation par rapport à la centrale Swisscom. Ceux qui le désirent pourront garder leur fournisseur d'accès, ainsi que leurs prestations actuelles et n'auront pas l'obligation de devenir client de Swisscom.

**Descriptif de l'offre**

Cette extension du réseau haut débit prévoit l'installation d'une armoire de distribution pouvant accéder au VDSL. Sur le plan annexé, on peut voir l'emplacement éventuel de l'armoire (à définir).

Selon les premières études, les coûts additionnels du projet pour une extension élargie du réseau à haut débit existant de notre commune devraient se chiffrer à environ Fr. 105'496.-. Souhaitant faire une proposition constructive et encourageante, Swisscom est disposée à financer les coûts d'infrastructure et de participer aux coûts d'accès à raison de Fr. 300.- par ménage raccordable à une armoire de distribution (PUS). Notre commune serait alors amenée à prendre à sa charge environ **Fr. 23'400.-** (TVA non comprise) des coûts d'accès.

#### **Financement**

Le financement de ce crédit de Fr. 23'400.- sera assuré par la trésorerie courante.

#### **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil Général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES**

- vu le préavis no 40/11 ;
- entendu le rapport des commissions chargées d'étudier ce projet ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

#### **DECIDE**

1. la Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux d'extension du réseau haut débit VDSL de Swisscom ;
2. un crédit de Fr. 23'400.- lui est accordé à cet effet ;
3. la Municipalité est autorisée à utiliser la trésorerie courante ;
4. la dépense nette sera imputée sur le compte N° 850.318.02 « installation télé-réseau ».

#### **DECHARGE**

les commissions de leurs mandats.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

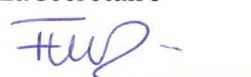
Le syndic



J.-P. WIDMER



La secrétaire



F. TURIN

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 avril 2011.

*Municipal responsable : M. Widmer Jean-Paul, syndic*